

L'AG du 19/01/2010 a décidé d'avancer la date pour le renvoi du listing d'affiliation au **15 JUIN**. Les documents seront envoyés aux clubs début juin au plus tard.

La date du 15 juin pour le renvoi du listing est impérative. Il est donc demandé aux clubs de prendre les dispositions nécessaires pour être en mesure de s'acquitter de cette tâche administrative à temps.

Pour rappel, le listing doit être signé par les Président et Secrétaire du club. Si l'un (ou les deux) n'est pas présent (vacances, occupations professionnelles ou autres), il vous est rappelé que vous pouvez toujours donner procuration à un membre de votre club pour signer les documents en votre absence. Cette procuration doit être envoyée au Secrétariat AIF au plus tard avec le listing d'affiliation.

Afin de vous éviter des frais inutiles et de faciliter le travail du Secrétariat AIF (et le vôtre), il vous est demandé de respecter les consignes transmises avec le listing.

Merci d'avance.

Philippe JANS
Secrétaire Général